

Conditions pour le travail en tant que TiS (spécialiste en combinaison de protection)

Objectif de la formation:

Qualification pour une activité en tant que spécialiste TiS pour la collaboration avec une spécialiste Pallas.

Champ d'application de la formation:

- Participation au module Technique Pallas ou au cours de base Pallas
- Stage auprès d'un spécialiste TiS Pallas diplômé pendant trois entraînements, avant ou après la participation au module technique ou au cours de base.

2 Variantes de formation:

- Participation au module technique Pallas, durée 2 jours
- Participation au cours de base Pallas (CB), durée 7 jours

Conditions d'admission:

- Age minimal de 20 ans dans l'année
- Au minimum 2 ans d'expérience d'un art martial

Diplôme et liste des spécialistes TiS:

Après la participation au module technique et l'approbation de la directrice du cours, ou après la réussite du cours de base Pallas, ainsi que l'accomplissement des conditions, le candidat obtient le diplôme de TiS (spécialiste en combinaison de protection). Il peut alors figurer sur la liste des spécialistes TiS de Pallas et appelé par les spécialistes Pallas pour intervenir dans les cours.

Le diplôme de spécialiste TiS parviendra au candidat par courrier postal après l'accomplissement des conditions décrites ci-dessus.

[Les spécialistes TiS diplômés peuvent devenir membres de Pallas \(membres F\) et figurer sur la liste des spécialistes en combinaison de protection \(TiS\).](#) Ils paient une cotisation (cf. règlement complémentaire statuts 2016), sauf s'ils ont suivi le cours de base et paient la cotisation de membre actif (membres B).

La liste actuelle des spécialistes TiS peut être demandée au secrétariat sous: admin@pallas.